AMEN PREMIERE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 MARS 2018

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2018, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 124.232.452 DT et un résultat de la période de 1.271.657 DT.

I. - Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction:

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 31 Mars 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion:

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 31 Mars 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités représentent au 31 mars 2018 20,44% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,44% au delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 98.811.916 DT au 31 mars 2018, et représente une quote-part de 79,54% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,46% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, les transactions conclues par la société Amen Première Sicav au cours du 1^{er} trimestre 2018 et mentionnées dans la note 4 aux états financiers ont été conclues contrairement aux dispositions de l'article 109 du règlement du Conseil du Marché Financier et notamment ses points 1 et 11.

Tunis, le 14 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes :

FINANCIAL AUDITING & CONSULTING

Dorsaf LITAIEM

BILAN

(Unité : en DT)

4 OT15		Note	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
<u>ACTIF</u>					
<u>AC1</u>	Portefeuille Titres	3.1	<u>98 811 915,607</u>	<u>153 920 889,486</u>	<u>131 605 692,297</u>
a-	Action, valeurs assimilées et droits rattachés		750 266,648	6 177 779,303	2 599 964,934
b-	Obligations et valeurs assimilées		98 061 648,959	147 743 110,183	129 005 727,363
AC2	Placements monétaires et disponibilités		<u>25 387 272,600</u>	<u>27 359 084,866</u>	<u>26 915 570,380</u>
a-	Placements monétaires	3.2	0,000	0,000	991 565,119
b-	Disponibilités	3.3	25 387 272,600	27 359 084,866	25 924 005,261
AC4	Autres actifs	3.4	33 263,664	25 345,735	34 428,916
TOTAL	ACTIF		124 232 451,871	181 305 320,087	158 555 691,593
PASSIF					
<u>PA1</u>	Dettes sur Opérations de Pensions Livrées	3.5	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u>	Opérateurs créditeurs	3.6	<u>568 006,339</u>	<u>674 618,408</u>	<u>345 025,119</u>
a-	Opérateurs créditeurs		568 006,339	674 618,408	345 025,119
<u>PA3</u>	Autres créditeurs divers	3.7	<u>85 023,015</u>	<u>185 730,267</u>	<u>133 688,508</u>
a-	Autres créditeurs divers		85 023,015	185 730,267	133 688,508
TOTAL	PASSIF		653 029,354	860 348,675	478 713,627
ACTIF N	<u>NET</u>				
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	3.8	118 178 814,052	172 302 505,147	152 430 466,794
CP2	Sommes distribuables	3.9	<u>5 400 608,465</u>	<u>8 142 466,265</u>	<u>5 646 511,172</u>
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs		4 376 501,447	6 739 348,417	539,568
b-	Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 024 107,018	1 403 117,848	5 645 971,604
ACTIF N	NET		123 579 422,517	180 444 971,412	158 076 977,966
TOTAL	PASSIF ET ACTIF NET		124 232 451,871	181 305 320,087	158 555 691,593

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres	<u>3.1</u>	1 253 405,584	1 725 304,047	7 498 837,246
Revenus des placements monétaires	<u>3.2</u>	<u>343 896,315</u>	<u>428 002,645</u>	1 832 920,571
Total des revenus des placements		1 597 301,899	2 153 306,692	9 331 757,817
Intérêts des mises en pension Charges de gestion des placements	3.10 3.11	<u>0,000</u> -316 182,538	<u>0,000</u> -414 480,072	<u>0,000</u> -1 634 948,086
Revenu net des placements		1 281 119,361	1 738 826,620	7 696 809,731
Autres charges	<u>3.12</u>	<u>-46 656,804</u>	<u>-197 794,004</u>	<u>-821 013,683</u>
Résultat d'exploitation		1 234 462,557	1 541 032,616	6 875 796,048
Régularisation du résultat d'exploitation	<u>1</u>	<u>-210 355,539</u>	<u>-137 914,768</u>	<u>-1 229 824,444</u>
Sommes distribuables de la période		1 024 107,018	1 403 117,848	5 645 971,604
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>210 355,539</u>	<u>137 914,768</u>	1 229 824,444
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		29 784,104	132 342,668	-213 881,937
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<u>7 552,248</u>	<u>-18 082,736</u>	-293 115,543
Frais de négociation de titres		<u>-141,593</u>	0,000	<u>-38,648</u>
Résultat net de la période		1 271 657,316	1 655 292,548	6 368 759,920

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

		Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN1</u>	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>1 271 657,316</u>	<u>1 655 292,548</u>	<u>6 368 759,920</u>
<u>a-</u>	Résultat d'exploitation	1 234 462,557	<u>1 541 032,616</u>	6 875 796,048
<u>b-</u>	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<u>29 784,104</u>	132 342,668	-213 881,937
<u>C-</u>	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<u>7 552,248</u>	<u>-18 082,736</u>	<u>-293 115,543</u>
<u>d-</u>	Frais de négociation de titres	<u>-141,593</u>	<u>0,000</u>	<u>-38,648</u>
AN2	<u>Distributions de dividendes</u>	0,000	<u>0,000</u>	<u>-7 127 303,454</u>
AN3	Transactions sur le capital	<u>-35 769 212,765</u>	<u>-1 764 309,851</u>	<u>-21 718 467,215</u>
<u>a-</u>	<u>Souscriptions</u>	<u>164 592 394,627</u>	91 094 027,189	465 304 300,402
	Capital*	158 222 866,296	87 280 019,924	451 623 999,357
	Régularisation des sommes non distribuables*	<u>15 754,045</u>	<u>28 322,982</u>	<u>-837 340,196</u>
	Régularisation des sommes distribuables	<u>6 353 774,286</u>	3 785 684,283	14 517 641,241
<u>b-</u>	Rachats	<u>-200 361 607,392</u>	<u>-92 858 337,040</u>	<u>-487 022 767,617</u>
	Capital**	<u>-192 505 427,022</u>	<u>-88 834 895,322</u>	<u>-472 531 559,052</u>
	Régularisation des sommes non distribuables**	<u>-22 040,820</u>	<u>-38 988,496</u>	<u>928 616,686</u>
	Régularisation des sommes distribuables	<u>-7 834 139,550</u>	<u>-3 984 453,222</u>	<u>-15 419 825,251</u>
	Variation de l'actif net	-34 497 555,449	-109 017,303	-22 477 010,749
<u>AN4</u>	Actif net			
<u>a-</u>	En début de période	<u>158 076 977,966</u>	180 553 988,735	180 553 988,735
<u>b-</u>	En fin de période	123 579 422,517	<u>180 444 971,412</u>	<u>158 076 977,966</u>
<u>AN5</u>	Nombre d'actions			
<u>a-</u>	En début de période	<u>1 532 910</u>	1 742 594	1 742 594
<u>b-</u>	En fin de période	<u>1 188 149</u>	<u>1 727 000</u>	<u>1 532 910</u>
	Valeur liquidative	<u>104,010</u>	<u>104,485</u>	<u>103,122</u>
<u>AN6</u>	Taux de rendement annualisé	<u>3,49%</u>	<u>3,42%</u>	<u>3,29%</u>

^{*} un reclassement de 156 467,203 DT a été effectué pour le 1^{er} trimestre 2017 afin de corriger la VN de l'action prise en compte lors de la comptabilisation des opérations de souscription. Ce reclassement n'a aucun impact sur la VL. ** un reclassement de 159 254,627 DT a été effectué pour le 1^{er} trimestre 2017 afin de corriger la VN de l'action prise en compte lors de la comptabilisation des opérations de rachat. Ce reclassement n'a aucun impact sur la VL.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2018

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 31-03-2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

 A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2018 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	750 266,648
Obligations	2	57 177 749,954
Bons de trésor assimilable	3	40 883 899,005
Total		98 811 915,607

Le détail de ces valeurs est présenté ci après :

(1)Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2018	En % de l'actif net
AMEN TRESOR SICAV	7 048	749 963,584	750 266,648	0,61%
TOTAL	7 048	749 963,584	750 266,648	0,61%

(2)Obligations:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2018	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB2016-1	5 000	400 000,000	408 500,000	0,33%	
ABSUB2016-11	5 000	400 000,000	408 500,000	0,33%	
AIL 2013	10 000	200 000,000	209 360,000	0,17%	
AIL 2015-1	2 000	200 000,000	208 155,200	0,17%	
AB 2009 CA	18 000	839 988,000	858 354,000	0,69%	
AB 2009 CB	13 000	606 658,000	620 806,332	0,50%	
AB 2011-1	20 000	800 000,000	820 000,000	0,66%	
AB 2011-1VAR	20 000	800 000,000	819 552,000	0,66%	
AB 2012B	60 000	3 000 000,000	3 080 688,000	2,49%	
AB 2012BB	10 000	500 000,000	513 448,000	0,42%	
AB 2014	20 000	800 000,000	804 256,000	0,65%	
AB 2014A2	5 000	200 000,000	201 064,000	0,16%	
AB 2008 TA	25 000	999 980,498	1 044 886,390	0,85%	
AB 2008 TAA	40 000	1 599 975,900	1 671 783,900	1,35%	
AB 2008 TB	15 000	825 000,000	864 876,000	0,70%	
ATB 2007/1	30 000	1 500 000,000	1 568 616,000	1,27%	
ATB 2007/11	15 000	750 000,000	784 308,000	0,63%	
ATB 2009 TB1	5 000	350 000,000	363 816,000	0,29%	
ATL 2011-11	5 000	100 000,000	100 644,000	0,08%	
ATL 2013-2TF	10 000	600 000,000	612 968,000	0,50%	
ATL 2014-1TF	5 000	100 000,000	100 240,000	0,08%	

•			•	
ATL 2014-3	15 000	600 000,000	605 100,000	0,49%
ATL 2015-1	3 000	300 000,000	313 524,000	0,25%
ATL 2016-1 C	7 000	700 000,000	733 056,800	0,59%
ATL 2017-1	15 000	1 500 000,000	1 504 356,000	1,22%
ATL 2017-1A	5 000	500 000,000	501 452,000	0,41%
ATL SUB2017	10 000	1 000 000,000	1 028 920,000	0,83%
ATTILESG 15-2A	5 000	300 000,000	304 912,000	0,25%
ATTIJ 2017	4 000	400 000,000	419 788,800	0,34%
ATTIJ 2017	10 000	1 000 000,000	1 050 932,682	0,85%
ATTLEA2012/1	10 000	400 000,000	416 976,000	0,34%
ATTILES2015A	15 000	900 000,000	951 576,000	0,77%
ATTILES2016C	7 000	700 000,000	729 842,400	0,59%
BATAM 2001(i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%
BH 2009	40 000	2 153 837,264	2 176 625,708	1,76%
BNA 2009	10 000	466 660,000	486 495,332	0,39%
BNA 20091	10 000	466 660,000	486 492,000	0,39%
BTE 2009	15 000	300 000,000	306 840,000	0,25%
BTE 20099	15 000	300 000,000	306 840,000	0,25%
BTE 2010	25 000	750 000,000	765 880,000	0,62%
BTE 2010AP	7 000	210 000,000	215 073,600	0,17%
BTE 2011B	5 000	350 000,000	352 444,000	0,29%
BTE 2016	10 000	800 000,000	808 560,000	0,65%
BTK 2009 CA	10 000	466 655,332	468 620,240	0,38%
CIL 2013/1B	5 000	300 000,000	305 528,000	0,25%
CIL 2014/1	5 000	200 000,000	208 208,000	0,17%
CIL 2014/2	3 000	120 000,000	121 219,200	0,10%
CIL 2015/2	10 000	600 000,000	615 392,000	0,50%
CIL 2016/1	10 000	800 000,000	842 080,000	0,68%
CIL 2016/2	10 000	800 000,000	805 920,000	0,65%
CIL 2017-1	10 000	1 000 000,000	1 046 304,000	0,85%
CIL 2017-2	5 000	500 000,000	501 480,000	0,41%
EL WIFECK 2013	5 000	100 000,000	105 076,000	0,09%
HL 2013/1	5 000	100 000,000	104 824,000	0,08%
HL 2013/2B	7 500	450 000,000	452 322,000	0,37%
HL 2014-1AA	10 000	400 000,000	410 264,000	0,33%
HL 2015-B	10 000	1 000 000,000	1 022 048,000	0,83%
HL 2015-2B	14 000	1 400 000,000	1 400 963,200	1,13%
HL 2016/1	5 000	400 000,000	418 576,000	0,34%
HL 2016-1	10 000	800 000,000	837 152,000	0,68%
HL 2016-02	10 000	1 000 000,000	1 021 336,000	0,83%
HL 2017-02	4 500	450 000,000	470 516,400	0,38%
HL 2017-02B	3 000	300 000,000	313 677,600	0,25%
HL 2017-03	5 000	500 000,000	505 700,000	0,41%
HL 2017-1	12 000	1 200 000,000	1 210 320,000	0,98%
MODSING2012	5 000	200 000,000	201 196,000	0,16%
SERVICOM16	1 000	100 000,000	100 808,800	0,08%
STB2008/1B	25 000			
•	-	. , - !	,	, -

TL 2015-1B	5 000	500 000,000	523 896,000	0,42%
TL SUB 2016 TLG 2016-1 B	2 500 15 000	250 000,000 1 500 000,000	251 334,000 1 593 785,886	0,20% 1,29%
TLG 2017-1	3 500	350 000,000	367 830,400	0,30%
Attij leasing 2017-1	14 000	1 400 000,000	1 424 024,000	1,15%
UIB 2009-1 C	60 000	3 600 000,000	3 719 088,000	3,01%
UIB 2011-1 B	15 000	1 050 000,000	1 081 608,000	0,88%
UIB 2011-1BB	5 000	350 000,000	360 536,000	0,29%
UIB 2011-2	10 000	142 842,142	143 970,142	0,12%
UIB 2011-22	10 000	142 842,142	143 970,142	0,12%
UIBSUB2016	16 000	1 280 000,000	1 297 651,200	1,05%
UNICTOR 2013	15 000	300 000,000	307 776,000	0,25%
UNICTOR 2013	9 500	190 000,000	194 924,800	0,16%
UNIFAC 2015B	4 800	288 000,000	289 647,360	0,23%
UNIFAC15B1	3 200	192 000,000	193 098,240	0,16%
TOTAL		57 604 849,278	57 177 749,954	46,27%

⁽i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus values réalisées sur BTA.

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2018	En % de l'actif net
BTA 5.50% 10/2020	13 000	12 975 690,000	13 302 435,206	10,76%
BTA 5.50% 10/2020A	4 000	3 991 160,000	4 091 696,987	3,31%
BTA 5.6 -08/2022	4 000	3 912 240,000	4 055 109,041	3,28%
BTA 5.6 -08/2022B	11 000	10 981 300,000	11 374 189,863	9,20%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 852 000,000	4 063 265,754	3,29%
BTA 6% AVRIL 2024A	500	482 000,000	505 208,219	0,41%
BTA 6% AVRIL 2024B	500	481 500,000	504 778,219	0,41%
BTA 6% AVRIL 2024C	500	482 000,000	505 208,219	0,41%
BTA 6% AVRIL 2024D	500	481 750,000	504 993,219	0,41%
BTA 6% AVRIL 2024E	1 000	960 500,000	1 010 176,438	0,82%
BTA13042028	1 000	915 000,000	966 837,840	0,78%
TOTAL		39 515 140,000	40 883 899,005	33,08%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des obligations	791 580,422	873 247,724	3 561 697,527
Dividendes	0,000	0,000	761 990,843
Revenus des BTA	461 825,162	852 056,323	3 175 148,876
TOTAL	1 253 405,584	1 725 304,047	7 498 837,246

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de la rubrique placements monétaires est nul au 31/03/2018.

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des Placement en compte courant à terme	133 470,752	351 506,385	1 080 373,996
Revenus des Billets de trésorerie	0,000	0,000	0,000
Revenus des Certificats de dépôt	49 008,536	1 391,717	242 631,209
Revenus de Comptes Rémunérés	86 148,812	41 889,798	266 843,482
Revenus des Pensions Livrées	75 268,215	33 214,745	243 071,884
TOTAL	343 896,315	428 002,645	1 832 920,571

3.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2018 à 25 387 273 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	12 600 000,000	12 671 645,810	10,25%
Avoirs en banque		12 715 626,790	10,29%
TOTAL	12 600 000,000	25 387 272,600	20,54%

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
OPT271117-160418	AMEN BANK	27/11/2017-16/04/2018*	101 866,740	5,10% - 6,20%*
PLACT010618	AMEN BANK	01/06/2018	1 009 220,164	7,13%
PLACT020518A	AMEN BANK	02/05/2018	2 017 379,946	6,72%
PLACT020718	AMEN BANK	02/07/2018	2 027 075,507	6,94%
PLACT070518	AMEN BANK	07/05/2018	1 511 930,302	6,72%
PLACT120618B	AMEN BANK	12/06/2018	1 002 682,740	6,80%
PLACT280618	AMEN BANK	28/06/2018	5 001 490,411	6,80%
TOTAL			12 671 645,810	

^{*} il s'agit des échéances minimales et maximales des placements Optimax.

^{**} il s'agit des taux minimaux et maximaux des placements Optimax.

3.4 Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2018	Au 31/03/2017	Au 31/12/2017
Intérêt courus /compte rémunéré	27 389,866	25 345,735	31 778,680
Intérêts intercalaires à recevoir	5 873,798	0,000	2 650,236
Total	33 263,664	25 345,735	34 428,916

3.5 Dettes sur Opérations de Pensions Livrées

Ce poste présente un solde nul au 31/03/2018.

3.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/03/2018	Au 31/03/2017	Au 31/12/2017
Gestionnaire	29 565,978	41 580,779	29 902,494
Dépositaire	538 440,361	633 037,629	315 122,625
Total	568 006,339	674 618,408	345 025,119

3.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2018	Au 31/03/2017	Au 31/12/2017
Retenue à la Source	43 954,580	10 181,720	94 798,589
Jetons de Présence	28 188,202	14 103,799	22 500,000
TCL	1 147,699	836,515	1 540,856
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	0,000	142 324,752	0,000
CMF	11 732,534	18 283,481	14 849,063
Total	85 023,015	185 730,267	133 688,508

3.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2017	152 430 466,794
Souscriptions	158 222 866,296
Rachats	-192 505 427,022
Frais de négociation de titres	-141,593
VDE/emp.société	-2 000 000,000
VDE/titres.Etat	26 165,000
VDE / titres OPCVM	303,064
+/-V réalisée emp.société	-1 080,002

+/- V réal/titres Etat	-28 091,040
+/- V réal/ titres OPCVM	36 723,290
+/- V report/oblig.société	2 000 000,000
+/- V report/titres.Etat	3 316,040
+/- V report/titres OPCVM	0,000
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	15 754,045
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	-22 040,820
Capital au 31-03-2018	118 178 814,052

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 s'élève à -34.497.555,449 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31/03/2018 est de 1 188 149 contre 1 532 910 au 31/12/2017.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2017	1 394
Nombre d'actionnaires entrants	15
Nombre d'actionnaires sortants	-85
Nombre d'actionnaires au 31-03-2018	1 324

3.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/03/2018 s'élèvent à 5 400 608 DT contre 5 646 511 DT au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2018	Au 31/03/2017	Au 31/12/2017
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4 376 501,447	6 739 348,417	539,568
Résultat d'exploitation	1 234 462,557	1 541 032,616	6 875 796,048
Régularisation du résultat d'exploitation	-210 355,539	-137 914,768	-1 229 824,444
Total	5 400 608,465	8 142 466,265	5 646 511,172

3.10- Intérêts des mises en pensions :

Il s'agit des intérêts supportés au titre des opérations de mise en pension. Le solde se cette rubrique est nul au 31/12/2018.

Désignation	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Intérêts courus sur pension livrée	0,000	0,000	0,000
Total	0,000	0,000	0,000

3.11- Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :
 - A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 30 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de :

- 7 080 DT par an et un maximum de 29 500 DT par an, TVA comprise (taux en vigueur de 18% pour l'année 2017),
- 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19% pour l'année 2018).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- B- Une commission de distribution, TVA comprise, de :
- 0,59% de l'actif d'Amen Première Sicav pour l'année 2017 (taux TVA en vigueur 18%),
- 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav pour l'année 2018 (taux TVA en vigueur 19%),

Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	92 864,802	121 762,655	474 000,000
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	7 375,000	29 500,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	215 880,236	285 342,417	1 131 448,086
Total	316 182,538	414 480,072	1 634 948,086

3.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Redevance du CMF	36 851,114	48 698,513	192 481,519
Sces bancaires et assimilés	800,635	513,574	3 040,521
TCL	3 316,853	2 837,165	20 851,694
Jetons de présence	5 688,202	3 420,000	33 816,201
Contribution exceptionnelle	0,000	142 324,752	570 823,748*
Total	46 656,804	197 794,004	821 013,683

^{*}En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 570.824 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et a été payée au Trésor Public à la fin de cet exercice.

4. Transactions avec les parties liées

Le détail des transactions autres que la rémunération du gestionnaire et du dépositaire conclues avec les parties liées sont les suivantes :

Opérations de la période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Amen Bank	Sicav Amen
Achat de BTA	50 161 655	
Vente de BTA	50 107 030	17 683 103
Vente d'obligations		6 076 590